FICHE DE PAIEMENT

INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU MOYEN DE PAIEMENT	
NOM:	Email:
PRENOM:	Téléphone:
INSCRIPTIONS MULTIPLES (Noms et prénoms)	
1.	4.
2.	5.
3.	6.

MODES DE PAIEMENT						
MONTANT TOTAL: €	NOTES:					
CHEQUES	#1	#2	#3	#4	#5	X
CHEQUES CE:		**CHEQUE DE CAUTION:**			Rendu le:	
ESPECES :			**BON CAF:**			
CHEQUES VACANCES:			**COUPONS SPORT:**			

PRELEVEMENTS BANQUAIRES - Fournir un RIB et renseigner le mandat de prelevement -			
ECHELONEMENT SUR 6 MOIS (**Coût 6€**) A partir de 2 inscriptions / (1€ par mois)	**.....€/mois**	ECHELONEMENT SUR 9 MOIS (**Coût 9€**) A partir de 3 inscriptions / (1€ par mois)	**.....€/mois**

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) JUDO ET JU JITSU CLUB DE POISSY à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de JUDO ET JU JITSU CLUB DE POISSY

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM/LOGO DU CREANCIER

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR46ZZZ8340B5

Débiteur :

Votre Nom*

Votre Adresse*

Code postal* Ville*

Pays*

Créancier :

Nom JUDO ET JU JITSU CLUB DE POISSY

Adresse 5 RUE DES FAUVETTES

Code postal 78300 Ville POISSY

Pays FRANCE

IBAN*

BIC**

Tiers débiteur

Paiement : ☐ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel

Tiers créancier

A* :

Le* :

Signature* :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
(*) Veuillez compléter les données obligatoires du mandat.
(**) Obligatoire si hors de l'EEE. Facultatif pour les opérations intra Espace Economique Européen (EEE).

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Informations facultatives :

Les données Tiers débiteurs et Tiers créancier sont des données facultatives :

-Tiers débiteur à compléter pour indiquer le débiteur final s'il est différent du titulaire du compte à prélever

-Tiers créancier à compléter pour indiquer le créancier d'origine s'il est différent du créancier qui génère le prélèvement (qui agit pour compte de)